

SONNET

Cueilli dans l'album de M. J.-A. Paré, de St-Roch, Québec.

Vous souvient-il de ce temps mémorable
Où vous fondiez, dans notre vieux faubourg,
Une fanfare éclatante, admirable,
Volant au poste à l'appel du tambour ?

Souvent paré de la feuille d'érable,
(Pardonnez-moi ce vilain calembour)
Vous accouriez à la voix adorable
De la patrie, et fétiez son grand jour....

Vous dirigiez cette fanfare habile
Qui faisait battre, au sein de notre ville,
Les cœurs français d'amour et de bonheur !

Elle n'est plus... Mais les brillants services
Qu'elle a rendus, grâce à vos sacrifices,
Sont consignés dans le livre d'honneur !

J. B. Caouette



JEAN DESCARY-LEHOUX

Joseph Descary, fils de Paul Descary et de Marie Hurtubise, se maria à Cunégonde Lefebvre, en juin 1727 ; son contrat de mariage, qui porte la date du 30 mai 1727, a été fait par M. Lepaillier, notaire. De ce mariage sont nés : Joseph-Marie, qui fixa sa résidence à la Côte-de-Liesse, paroisse de Saint Laurent ; Paul, qui alla demeurer à la Côte Saint-Martin du Pied du-Courant, maintenant Hochelaga ; Marie Catherine ; Cunégonde-Amable ; Jean-Baptiste ; Gervais-Marie, ce dernier a eu la terre des Côteaux par acte de partage entre lui et son frère Jean-Baptiste, acte fait par G. Hodiègne, notaire royal, le 28 janvier 1764.

Gervais-Marie Descary, fils du précédent, épouse en février 1764, Catherine Picard ; son contrat de mariage rédigé par G. Hodiègne, déjà nommé, est daté du 4 février 1764. De son mariage sont nés les enfants suivants, nous donnons entre parenthèses le nom de leurs femmes : Gervais (Amable Déguire), Gabriel (Marguerite Bleigner-Jarry), Urbain (Catherine Leblanc), Jean Baptiste (Catherine Pominville) et Marie (Eustache Prud'homme).

Du mariage de Gervais Descary avec Amable Déguire, mariage célébré en octobre 1794, et dont le contrat a été fait par le notaire Jean Guillaume Delisle, les enfants dont les noms suivent sont nés : Gervais, Marie-Anne, Toussaint, Catherine, Jérémie, Angélique, Marie, Joseph, Henriette et Benjamin.

Nous venons d'esquisser à grands traits l'histoire de Jean Descary-Lehoux et de quelques uns de ses descendants ; maintenant il nous reste à parler d'une touchante cérémonie qui eu lieu en 1884.

Nous croyons ne devoir rien faire de mieux que de citer ici le rapport de cette fête de famille tel que publié par la presse :

« On nous communique des détails sur une touchante fête qui a eu lieu au sein de la patriotique famille Descary à Notre Dame de Grâce.

« Il s'agissait de la bénédiction du drapeau de la famille porté sur le char de Maisonnette dans la procession du 25 juin 1884, à l'occasion des noces d'or de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

« Il est en forme d'écusson tricolore. Dans le bleu l'on voit une gerbe de blé d'or, et dans le blanc un pommier à trois racines représentant les trois souches issues du premier des Descary. Sur le verso, se lit la belle devise : *Nous cultivons le sol de nos ancêtres, car la famille possède encore à*

Notre-Dame de Grâce les terres qui ont été concédées à leur premier ancêtre.

« Le drapeau était porté dans la procession par M. Joseph Descary, fils de M. Gervais Descary, cultivateur, de la paroisse de Saint Laurent, comme étant le plus jeune des aînés de la huitième génération en ligne directe.

« Ces jours derniers donc, la nombreuse famille Descary se réunissait chez M. le maire Descary, de Notre-Dame de Grâce, pour assister à la bénédiction du drapeau de la famille.

« Cette belle fête avait été organisée par M. A.-C. Descary, notaire, de Montréal, et M. Léon Descary, ancien zouave pontifical, de Notre-Dame de Grâce.

« M. l'abbé Grangeon, spécialement invité pour la circonstance par la famille, fit la bénédiction du drapeau, après quoi il prononça quelques paroles pleines d'onction et de sagesse.

« J'ai connu, a-t-il dit, vos aïeux, ils étaient des patriotes et des chrétiens. Vous avez gardé intacte leur foi et leurs mœurs. Voilà pourquoi vous êtes puissants ; voilà ce qui sera votre force dans l'avenir. Gardez précieusement cet héritage. Il vaut mieux que toutes vos richesses, que tous ces terres si fertiles et si précieuses qu'ils vous ont léguées. Ces biens peuvent passer, mais la vertu et les mérites qu'on acquiert en la pratiquant sont impérissables »

« Après la cérémonie religieuse, il y eût dîner somptueux, après lequel M. A.-C. Descary proposa la santé des messieurs de Saint-Sulpice.

« Les ancêtres de la famille Descary, dit-il, ont été des hommes de foi, comme M. l'abbé Grangeon se plaît à le dire, mais ils en étaient certainement redevables aux messieurs du Séminaire de Montréal, sous la direction desquels la famille Descary s'est perpétuée jusqu'à nos jours. »

« Après plusieurs autres santés, cette joyeuse fête se termina et chacun se retira en emportant les plus doux souvenirs.

« M. le maire Descary fut choisi comme dépositaire du drapeau, vu qu'il est le propriétaire actuel de la terre qui avait été concédée en 1666, à Jean Descary, fondateur de la famille en ce pays.

« Comme nous l'avons déjà dit, la bannière était en soie tricolore aux armes de la famille : trois rochers en or sur azur d'argent. »

Nous terminerons en reproduisant ici les adieux pleins de foi et d'espérance de la Révérende Sœur St-Pierre (née Hersilie Descary), écrits à la veille de son entrée au monastère des Carmélites, à Hochelaga (1885) :

Pour la première fois, sous cette austère bure,
Je sens battre mon cœur, novice du carmel,
Qui dira mon bonheur et l'allégresse pure,
Qui m'enivre aujourd'hui, c'est l'aurore du ciel.
Oui, je suis fille de Thérèse,
L'enfant de Marie au Carmel,
Que je me trouve à l'aise
Sous cet habit du ciel.

Oh ! pendant sept années, les yeux baignés de larmes,
Tu m'as vue, ô Jésus ! soupire et gémir
Devant ce cher Carmel dont l'attrait plein de charmes,
Ne faisais qu'enflammer mon amour, mes desirs,
Oui, je suis, etc.

J'ai salué le port, j'entre dans l'arche sainte,
O monde ! sans regrets je viens te dire adieu,
Tu ne me verras plus, cachée en cette enceinte,
Je ne respirerai que pour aimer mon Dieu.
Oui, je suis, etc.

Pour comb' de bonheur, en ton beau centenaire
Tu m'acceptes, Thérèse, en ton b'ni carmel.
Reçois mon sacrifice, il est doux de le faire,
M'appuyant sur ton cœur pour monter à l'autel.
Oui, je suis, etc.

A Dieu, je l'ai juré, je veux être victime !
O ma très sainte mère, victime comme toi !
Pour consoler Jésus de l'audace du crime
Je veux vivre d'amour et d'amour de la croix.
Oui, je suis, etc.

Dans ce jour solennel, je choisis pour devise,
Ce cri de ton grand cœur : « Ou souffrir ou mourir ! »
Souffrir pour les pécheurs et pour la sainte Eglise ;
C'est le but de ma vie jusqu'à mon dernier soupir
Oui, je suis, etc.

A l'ombre du Carmel, près de l'Eucharistie,
Je pourrai librement sur le cœur de Jésus

M'immoler sans retour et consumer ma vie
A demander pardon pour le monde perdu.
Sainte bure, cher Scapulaire,
Je vous tiens, vous êtes à moi !
Cent fois je vous préfère
A la pourpre des Rois.

C'est à votre clémence, ô Mère bien-aimée,
Que je vis le bonheur de ce jour fortuné,
De reconnaissance, mon âme s'est embrasée,
Par tout mon dévouement je vais vous le prouver
Sainte bure, etc.

Bonnes Sœurs tourières, mes compagnes chéries,
Je viens le cœur emu vous dire mon adieu,
Toi surtout, Saint-Rémi, ma sœur et mon amie,
Ton souvenir me suit je l'emporte au saint lieu.
Oui, je suis, etc.

Tu seras près de moi dans ce cher monastère,
Tu me suivras partout, je te verrai toujours,
Et nos deux cœurs unis jusqu'à l'heure dernière,
Au pied de saints autels se diront leur amour.
Oui, je suis, etc.

A MA FAMILLE

O père bien aimé, dans l'heureuse patrie,
Je te vois tressaillir en ce jour solennel !
Tu le sais, c'est pour toi que ta fille chérie,
Accomplit aujourd'hui son entrée au carmel.
Oui, je suis, etc.

Tu comprends maintenant nos peines, nos alarmes
Tu bénis ma mère, tu bénis tes enfants,
Pour l'affection vraie et pour les saintes larmes,
Qui couleront sur toi pendant de si longs ans.
Oui, je suis, etc.

Console ma mère pour le grand sacrifice,
Que j'impose à son cœur pour voler au carmel.
Console mes frères, dis-leur que mon calice,
Pour eux et pour mes sœurs est un bienfait du ciel.
Oui je suis, etc.

A LA FAMILLE VALOIS

Famille vénérée de notre fondatrice,
En franchissant le seuil de votre cher carmel,
Laissez moi vous dire que Saint-Pierre, novice,
Ne vous oubliera pas à l'ombre du Carmel
Oui, je suis, etc.

Elle vous bénira dans son humble prière,
Elle se souviendra des touchantes bontés,
Que vous aviez toujours pour son cher monastère,
En demandant au Ciel votre félicité.
Oui, je suis, etc.

G. Hodiègne

LA FEMME VIS-A-VIS D'ELLE-MÊME

La volonté qui s'affranchit de la conscience
chrétienne mène à la perdition.

Une femme manque de dignité quand elle a
tant de physionomies que de robes.

Rien de plus dangereux pour elle que de donner
un plein essor à son imagination.

Qu'elle prenne l'habitude de ne rien dire ou
faire sous l'impression d'une émotion. Elle de-
viendra forte, si dans une circonstance qui la
froisse, dans tout procédé qui l'offense, après une
parole piquante elle jette un regard intérieur sur
le crucifix et garde le silence.

Les grâces qu'elle reçoit, les vertus qu'elle pra-
tique, les bonnes œuvres qu'elle fait, doivent au-
tant que possible rester ignorées. Quand nous ou-
vrons la bouche pour publier le bien que nous fai-
sons, il s'envole comme l'oiseau dont on ouvre la
cage.

La patience de la femme peut suppléer à beau-
coup de vertus, elle est la marque d'une âme forte
et caractéristique.

C'est l'amour propre qui rend souvent la femme
exigeante, orgueilleuse, inquiète, impatiente, ca-
pricieuse ; mais elle s'aimera moins parce qu'elle
se connaîtra mieux.

Il est vraiment grand celui qui est petit à ses
yeux, et pour qui le comble des honneurs n'est que
néant.—PASQUIN.